

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexes	
Annexe A - Subventions	17
Annexe B - Programmes d'aide	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** tire des produits provenant de dons, vente de vêtements, repas et activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025, et de l'actif net aux 1er avril 2024 et 2025 et 31 mars 2025 et 2026. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

De La Comptabilité Paquette et Associés

Comptables professionnels agréés

Société en nom collectif¹

Baie-Saint-Paul (Québec)

Le 10 juin 2026

¹ Par Sébastien Roy, CPA auditeur

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
Produits		
Subventions (annexe A)	613 315 \$	604 044 \$
Dons et commandites	408 727	338 126
Loyers	35 557	34 820
Vente de vêtements	110 829	106 539
Repas, activités et services	145 476	121 072
Revenus d'intérêts	39 019	35 783
Amortissement des apports reportés	12 454	14 489
	1 365 377	1 254 873
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	38 926	37 808
Animation de projets	6 920	6 470
Assurances	22 227	21 571
Électricité et chauffage	17 629	16 739
Entretien et réparations	27 286	131 360
Essence, entretien et réparations du matériel roulant	140	2 307
Frais de déplacements	18 687	12 066
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(48 211)	-
Hébergement temporaire	16 629	38 846
Honoraires professionnels	16 977	7 108
Papeterie et frais de bureau	9 570	10 145
Programmes d'aide (annexe B)	211 619	191 193
Repas et activités sociales	127 912	96 738
Salaires et charges sociales	716 547	587 761
Taxes et permis	3 617	5 342
Télécommunications	7 729	7 765
	1 194 204	1 173 219
Excédent des produits sur les charges	171 173 \$	81 654 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

				2026	2025
	Investi en immobilisations corporelles	En affectations internes (note 10)	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	171 743 \$	676 361 \$	210 555 \$	1 058 659 \$	977 005 \$
Excédent des produits sur les charges	21 739	-	149 434	171 173	81 654
Investissement en immobilisations corporelles	81 099	-	(81 099)	-	-
Affectations internes (note 10)	-	123 342	(123 342)	-	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(74 830)	-	74 830	-	-
SOLDE À LA FIN	199 751 \$	799 703 \$	230 378 \$	1 229 832 \$	1 058 659 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	171 173 \$	81 654 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(12 454)	(14 489)
Amortissement des immobilisations corporelles	38 926	37 808
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(48 211)	-
	149 434	104 973
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	57 981	369 004
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	207 415	473 977
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'un dépôt à terme	(550 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(81 099)	(10 706)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	74 830	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(556 269)	(10 706)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(348 854)	463 271
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 434 798	971 527
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 085 944 \$	1 434 798 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	585 891 \$	496 047 \$
Placements temporaires	500 053	938 751
	1 085 944 \$	1 434 798 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

BILAN

AU 31 MARS 2026

	2026	2025
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	585 891 \$	496 047 \$
Placements temporaires (note 4)	500 053	938 751
Comptes clients et autres créances (note 5)	44 147	60 513
Subventions à recevoir	3 478	8 036
Frais payés d'avance	17 780	8 859
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	1 151 349	1 512 206
DÉPÔT À TERME, 3,20 %, ÉCHÉANT EN AOÛT 2027	550 000	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	361 940	346 386
TOTAL DE L'ACTIF	2 063 289 \$	1 858 592 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.**BILAN****AU 31 MARS 2026**

	2026	2025
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	91 960 \$	98 500 \$
Prêt remboursable à demande, sans intérêts	10 000	10 000
Apports perçus d'avance (note 8)	569 308	516 790
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	671 268	625 290
APPORTS REPORTÉS (note 9)	162 189	174 643
TOTAL DU PASSIF	833 457	799 933
ACTIFS NETS		
Investi en immobilisations corporelles	199 751	171 743
En affectations internes	799 703	676 361
Non affecté	230 378	210 555
TOTAL DES ACTIFS NETS	1 229 832	1 058 659
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	2 063 289 \$	1 858 592 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La corporation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses activités sont sans but lucratif et visent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, des personnes en perte d'autonomie, des personnes qui vivent de l'instabilité résidentielle ou en situation de pauvreté.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La corporation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location provenant de contrats de location-exploitation sont inclus dans les résultats selon une formule linéaire sur la durée du bail.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrumentes financiers

Évaluation initiale

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la corporation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La corporation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients, des billets à recevoir, des intérêts courus à recevoir, des subventions à recevoir et du dépôt à terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et du prêt remboursable à demande.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	4 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

Actif net investi en immobilisations corporelles

La corporation a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent environ 5 221 heures par année à aider la corporation dans la poursuite de ses activités. De plus, la corporation bénéficie de certains biens fournis gratuitement par la population et des entreprises privées. Ces biens ont trait à la fourniture de denrées non périssables pour les personnes défavorisées. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, les biens et services décrits ci-dessus ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes clients et autres créances	16 366 \$	(20 837) \$
Subventions à recevoir	4 558	(1 192)
Frais payés d'avance	(8 921)	391
Créditeurs	(6 540)	22 879
Apports perçus d'avance	52 518	367 763
	57 981 \$	369 004 \$

4 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2026	2025
Compte épargne, 2 %	500 053 \$	538 751 \$
Dépôt à terme, 4,25 %, échéant en août 2025	-	400 000
	500 053 \$	938 751 \$

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2026	2025
Clients	10 286 \$	4 642 \$
Sommes à recevoir de l'État	23 260	54 934
Billets à recevoir, sans intérêts	402	937
Intérêts courus à recevoir	10 199	-
	44 147 \$	60 513 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	6 100 \$	- \$	6 100 \$	6 100 \$
Bâtiment	656 014	412 183	243 831	253 991
Matériel informatique	29 939	19 327	10 612	12 852
Matériel roulant	71 669	10 750	60 919	31 316
Mobilier et équipement	211 552	171 074	40 478	42 127
	975 274 \$	613 334 \$	361 940 \$	346 386 \$

7 - CRÉDITEURS

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	68 339 \$	98 500 \$
Sommes à remettre à l'État	23 621	-
	91 960 \$	98 500 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

8 - APPORTS PERÇUS D'AVANCE

Les apports perçus d'avance correspondent à des montants reçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur et destinés à couvrir les dépenses afférentes à des projets spécifiques des exercices subséquents. Les montants reportés au 31 mars 2026 ainsi que les variations survenues se détaillent comme suit :

	2026	2025
Aide matérielle	26 159 \$	10 412 \$
Aide Partage	123 125	96 325
Banques alimentaires du Québec	307 275	357 300
Fonds Jeunesse Bauer	17 435	19 084
Fonds Jeunesse Desjardins	5 394	656
Fonds soins palliatifs	11 766	11 766
Potagers partagés Charlevoix	406	406
Subvention - ITMAV	37 781	20 841
Subvention - MIFI	23 893	-
Subvention - PAII	6 121	-
Subvention - Université Laval	9 953	-
	569 308 \$	516 790 \$
	2026	2025
Solde au début	516 790 \$	149 027 \$
Apports de l'exercice	417 048	524 014
Montant viré aux produits	(364 530)	(156 251)
Solde à la fin	569 308 \$	516 790 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent de subventions et commandites obtenues au cours des années pour l'achat d'équipement et de matériel roulant. Ces subventions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles en cause.

Les soldes au 31 mars 2026 ainsi que les variations survenues sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	174 643 \$	189 132 \$
Montant viré aux produits	(12 454)	(14 489)
Solde à la fin	162 189 \$	174 643 \$

10 - AFFECTATIONS INTERNES

Depuis juin 2009, les administrateurs ont convenu de réserver l'excédent (ou combler l'insuffisance) des sommes recueillies sur les montants utilisés afin de soutenir les activités futures de la Moisson. Il en va de même pour la joujouthèque pour laquelle l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges d'un exercice s'ajoutent (diminuent) le montant affecté pour ce service.

Par ailleurs, un montant de 20 000 \$ pour la rénovation du bâtiment et un montant de 5 000 \$ pour le matériel roulant ont été affectés par les administrateurs.

Les soldes des affectations internes se détaillent comme suit au 31 mars 2026 :

	2026	2025
Aide alimentaire	564 432 \$	466 457 \$
Hébergement d'urgence temporaire	50 000	50 000
Joujouthèque et vêtements	14 271	13 904
Matériel roulant	65 000	60 000
Rénovation du bâtiment	92 000	72 000
Transformation alimentaire	14 000	14 000
	799 703 \$	676 361 \$

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la corporation est exposée au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et son prêt remboursable à demande.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la corporation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la corporation est principalement lié aux comptes clients et aux intérêts courus à recevoir.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Bureau de la députée	5 000 \$	- \$
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches		
Fonctionnement général	92 500	92 500
Fonds de mise à niveau	-	45 000
CIUSSS de la Capitale-Nationale		
Soutien des organismes communautaires	287 418	282 946
CIUSSS - Entente MIFI-MSSS	1 107	28 000
PAII - Volet 2	93 879	40 900
Programme vers un chez-soi	-	60 250
Emploi et Développement social Canada		
Emplois d'été Canada	4 925	-
Université Laval	27 270	-
Emploi-Québec	33 556	32 664
Secrétariat aux aînés du Ministère de la Santé et des services sociaux (ITMAV)	50 660	6 784
Ville de Baie-Saint-Paul	17 000	15 000
	613 315 \$	604 044 \$
ANNEXE B - PROGRAMMES D'AIDE		
Aide alimentaire	18 382 \$	30 202 \$
Aide Partage	10 200	19 575
Banque alimentaire du Québec	160 950	119 400
Fonds Jeunesse Bauer	1 649	2 141
Fonds Jeunesse Desjardins	1 762	3 465
Fonds Sécurité alimentaire Charlevoix-Ouest	517	153
Fonds d'aide matérielle	18 159	15 166
Fonds d'aide pour les sinistrés	-	500
Fonds soins palliatifs	-	591
	211 619 \$	191 193 \$